

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 23 juin 2020

Présents : Joris HURIOT, Christine MARCHAL LABAYE, Loïc LIDDELL, Christelle LOMBARD, Edouard MAILLARD, Dominique THOMAS, Jérémy VALANCE, Mathilde BERTRAND, Janine TRELAT, Francis GUILLET, Magali GRANGY, Brice MARLANGEON, Bruno HURIOT, Gérard VOIRIN.

Excusée : Silvia ROPA (pouvoir à HURIOT Joris)

Secrétaire de séance : GUILLET Francis

Début du Conseil Municipal à 19h30

1. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal en date du 08 juin 2020

Unanimité

2. Approbation du compte-rendu des décisions exercées par le Maire par délégation du conseil municipal (délibération n°20/2020 du 08/06/2020)

- Concession perpétuelle dans le cimetière CUNY/ERRARD : 380,00 €
- Adhésion de la commune aux « Communes Forestières » : 142,00 €
- Démolition de la maison 7 rue Louis Pasteur : règlement d'une facture de 12 900 € à l'entreprise XARDEL DEMOLITION.

Unanimité

3. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux, sans aucune augmentation pour la quatrième année consécutive :

Taxe d'habitation : figée / Taxe foncière bâti : 12,35 % / Taxe foncière non-bâti : 34,11 %

Unanimité

4. Participation financière des commerçants à l'édition du bulletin municipal : encarts publicitaires

Les encarts publicitaires étaient fixés à 50,00 € pour le bulletin d'information annuel. Pour cette année, ils seront, exceptionnellement, fixés à 35,00 € en raison du contexte sanitaire. Ces encarts publicitaires financent une partie des 400 exemplaires du bulletin annuel de fin d'année.

Unanimité

5. Participation financière au SMIC (Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale)

La participation annuelle au SMIC pour l'année 2020 est fixée à 470,00 €. Cette participation permet notamment d'accompagner les communes pour tous les actes administratifs et de dématérialisation.

Unanimité

6. Indemnité pour le gardiennage des églises communales 2020

Le montant de l'indemnité de gardiennage pour la commune de Mattaincourt est fixée pour cette année 2020 à 479,86 €.

Unanimité

7. Admission en non-valeur 2017-2019

Les admissions en non-valeur sur la période 2017/2019 s'élèvent à 4 920, 64 €.

Unanimité

8. Dépenses à imputer à l'article 6232 (fêtes et cérémonies)

Monsieur le Maire propose de fixer la liste suivante concernant les dépenses à imputer à cet article :

- D'une manière générale, l'ensemble des services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies officielles, inaugurations et vœux de nouvelle année ;
- Les fleurs, bouquets, gravures, médailles, coupes et présents offerts à l'occasion de divers évènements et notamment lors des naissances, mariages, décès et départs à la retraite, mutations, entrées en 6^{ème}, récompenses sportives, culturelles ou lors de réceptions officielles ;
- Le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ;
- Les concerts et manifestations culturelles ;
- Les frais d'annonces et de publicité liés aux manifestations ;
- Les entrées de cinéma lors de spectacles de Noël pour les enfants de l'école publique.

Unanimité

9. Affectation du résultat de l'exercice 2019

Monsieur le Maire rappelle les résultats au 31/12/2019. 482 016,24 € sont à affecter. Il propose l'affectation suivante :

- 442 150,54 € en fonctionnement ;
- 39 865,70 € en investissement.

Unanimité

10. Budget primitif 2020

Monsieur le Maire expose les grands équilibres du budget primitif pour l'année 2020.

Les dépenses réelles s'élèvent à 846 464,00 € en fonctionnement et à 1 368 329,04 € en investissement. Les dépenses d'investissement représentant 54 % des dépenses totales du budget primitif 2020 de la collectivité.

Quant aux recettes, elles s'élèvent à 804 525,00 € en fonctionnement et 1 329 191,70 € en investissement.

Unanimité

11. Communication sur l'action de la commune pendant la crise sanitaire liée au Covid-19

Monsieur le Maire dresse un résumé de la communication adressée aux élus concernant la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19. L'organisation communale, le soutien aux acteurs locaux, la question des équipements et protections sanitaires et une première évaluation de l'impact financier de la crise sanitaire sur les finances communales ont été réalisés.

12. Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) – Proposition d'une liste de commissaires titulaires et commissaires suppléants.

Monsieur le Maire rappelle que la commission communale des impôts directs (CCID) intervient en matière de fiscalité directe locale. Cette commission intervient notamment dans le cadre de la détermination des valeurs locatives cadastrales des biens imposables aux impôts directs locaux.

Monsieur le Maire propose la liste des commissaires suivants qui sera adressée à la Direction Générale des Finances Publiques :

Proposition de 12 titulaires :

- PERROSE Frédéric ;
- LHUILLIER Karim ;
- SELLIER Sylvie ;
- CHARPENTIER Jean-Luc ;
- REBOUT Guy ;
- RENAUDOT Marie-Christine ;
- PIGENEL Dominique ;
- LAURENT Daniel ;
- DEVILLARD Alain ;
- LAY Max ;
- TISSERAND Bernard ;
- COUTARD Jean ;

Proposition de 12 suppléants :

- JEANPIERRE Christian ;
- MOREL Claude ;
- TRELAT Noël ;
- VUILLEMIN Marie-Odile ;
- GUY Philippe ;
- RENARD Jaël ;
- VOIRIOT Christophe ;
- PIERRON Nicole ;
- BRESSON Céline ;
- MICHEAU Jacques ;
- COSTA Julien ;
- XEMARD Francis

Unanimité

13. Élection des membres du syndicat scolaire (2 titulaires)

Sont candidats et ont été élus à l'unanimité : TRELAT Janine et LIDDELL Loïc

Affaires diverses :

- Marché du terroir : un point de situation est réalisé par Christine MARCHAL LABAYE. Monsieur le Maire transmettra un message aux producteurs pour faire un point sur les mesures sanitaires à respecter.

Fin de séance 21h30